



Journée scientifique organisée par Pôle Suds (Ined)
Pôle Suds Research Workshop (Ined)

« Jeunes migrantes et petites bonnes en Afrique »

« Migrant girls and little maids in Africa »

Ouagadougou, 4 décembre 2011
Hôtel Laico, Complexe Ouaga 2000

Session : 3. Migrations et dynamiques rurales

Auteur-e-s : Kouadio Raphaël OURA

Titre : D'Assamabo à la métropole abidjanaise : le poids des migrations des jeunes filles sur le village

VERSION PRELIMINAIRE : merci de contacter les auteur-e-s pour les citations

DRAFT : please contact the author-s for any quotation

Titre : D'Assamabo à la métropole Abidjanaise : le poids d'une migration de jeunes filles sur le village

Résumé

Qu'il s'agisse de flux de réfugiés ou de travailleurs, les migrations reflètent les inégalités du monde. A l'intérieur de la Côte d'Ivoire où la pauvreté affecte davantage les ménages ruraux, les déplacements se font des villages vers les villes.

En présentant les meilleures conditions d'emplois, Abidjan attire les populations depuis son érection en capitale ivoirienne en 1934. Malgré les différentes crises socio-économiques qui ont affecté les conditions de vie des citadins, la métropole reste le pôle d'attraction pour les jeunes. En proportion, les mouvements de filles gagnent en importance. En effet, la pauvreté des ménages et la déscolarisation des filles accentuent leur migration dans l'espoir qu'elles s'inséreront dans le tissu social urbain et pouvoir transférer de l'argent à leur famille restée au village. Mais à l'arrivée, ces jeunes ne peuvent qu'accéder à l'emploi d'aide-domestiques du fait de leur faible capital humain. Le salaire mensuel moyen de 20 000 FCFA, inférieur au SMIG ivoirien (36 000 FCFA) ne peut leur permettre de faire face à leurs propres besoins pour prétendre en transférer vers le village.

Enfin de compte, plutôt que d'améliorer leur sort, la migration ne fait qu'accentuer les difficultés des zones d'émigration tant au niveau socio-économique, culturel que sanitaire.

Mots clefs : Assamabo, migration juvénile, aide-domestique

Introduction

« Abidjan est comme l'au-delà, personne ne peut dire qu'il n'y a pas de parent ». C'est ainsi que l'artiste-chanteur N'gues Bon Sens essaie de dépeindre la forte migration dirigée vers Abidjan. Le phénomène migratoire évoque généralement une situation de déséquilibre de développement socio-économique entre deux milieux. Il traduit ici, le très grand écart du niveau de développement entre la métropole et le reste du pays. On le sait, les grandes villes jouent un rôle de plus en plus important, en concentrant populations, activités productrices et richesses. Mais le caractère exagéré du phénomène génère de nombreuses difficultés tant dans les zones de départ qu'à Abidjan. La métropole attire sans cesse de nouveaux habitants venant d'autres espaces c'est-à-dire des villages et d'autres villes moins importantes. L'attrait de cette ville s'explique par la concentration de fonctions de commandement (politique et économique, direction des administrations, sièges sociaux) mais aussi et surtout son niveau d'industrialisation, facteur d'emplois pour la jeunesse masculine. Aujourd'hui, leur arrivée ne garantit plus leur insertion à la vie active du fait de la crise dans le secteur industriel. C'est plutôt aux jeunes filles que revient la faveur de s'insérer parmi ces migrants. Leur place dans la migration connaît une évolution et occupe une place importante dans les flux migratoires en Côte d'Ivoire (Comoé, 2005). Les femmes dominent dans les flux à destination de la capitale économique (INS, 1988). Avec la scolarisation des filles dans les ménages urbains et les occupations des mères, les besoins en jeunes filles pour les ménages se sont accrus. Cela nécessite un apport d'une main-d'œuvre bon marché en provenance des campagnes où le phénomène de scolarisation de filles demeure faible. Mais pourquoi ces jeunes filles partent-elles ? Dans ces espaces, les structures sociales restent désespérément archaïques et n'offrent pas aux nouvelles générations, de véritables perspectives d'avenir. Pour les parents, c'est une occasion de résorber certains de leurs problèmes puisque la grande accessibilité à l'emploi des filles doit aider à recevoir de l'argent de la ville. Pourtant, les difficultés en milieu rural ivoirien ne font que s'accroître. Le départ féminin pour la ville est même indexé par certains chercheurs comme l'une des causes du malaise rural. En quoi, le mouvement féminin influence-t-il négativement le développement des campagnes ? Pour répondre à cette interrogation, j'ai voulu partir de l'exemple d'Assamabo, un village situé au centre de la Côte d'Ivoire où j'ai mené une enquête pendant la crise post-électorale, période où plusieurs migrants ont regagné leurs villages respectifs.

M'étant réfugié dans ce village dans le contexte de la crise, cette communication a été inspirée par un recensement de déplacés, à la demande de l'église catholique locale en vue de leur apporter de l'aide. J'ai d'abord été frappé par l'arrivée massive de populations malgré l'éloignement du village par rapport à Abidjan. Ensuite, c'est à la répartition de ces déplacés par ménage de retenir mon attention. Sur 151 ménages recensés, 80 avaient accueilli au moins un parent, soit plus de la moitié. Enfin, la présence féminine était impressionnante. En tant que géographe ruraliste, j'ai décidé de mener une étude sur ce phénomène qui n'a pu retenir très tôt mon attention malgré son ancienneté.

Méthodologie

Afin de mieux analyser le phénomène et eu égard au temps que j'avais pour l'enquête, j'ai décidé de la mener de façon exhaustive, aidé également par le faible effectif de ménages. L'intervention d'un étudiant en D.E.A. de sociologie a été d'un apport considérable dans la conduite de l'enquête. Un questionnaire a été adressé à tous les ménages du village et un

guide d'entretien à l'endroit des jeunes a servi à recueillir l'impact de la migration féminine sur la jeunesse. Un échange a eu lieu avec le médecin de l'hôpital de la sous-préfecture d'Ayaou-Sran pour des questions relatives au VIH-SIDA. L'administration du deuxième questionnaire adressé aux domestiques a été achevée à notre retour à Abidjan avec l'interrogation de celles qui ne se sont pas rendues au village. Des rencontres ont été faites au cours des réunions mensuelles qu'organise l'association du village. Pour le reste, nous avons pris des rendez-vous à travers les contacts téléphoniques. Cette double enquête consistait à dégager le bilan de l'émigration. Quel est le sort des personnes âgées qui ont été quittées pour la ville ? Comment les jeunes en âge de se marier appréhendent-ils ce départ massif de filles ? Et comment vivent-ils désormais la division du travail dans les exploitations lorsqu'ils n'ont pas de partenaire ? Quelles sont les dépenses des jeunes filles au niveau d'Abidjan ? Parviennent-elles à soutenir les charges parentales ? Dit autrement, quels sont les inconvénients de l'émigration féminine au niveau du village ?

Voici autant de questions que soulève aujourd'hui l'exode rural féminin en direction d'Abidjan. Mais, de quoi la migration est-elle due ?

I- A la recherche d'une explication de la migration vers la capitale

I.1- Les effets pervers des PAS en milieu rural ivoirien

Théoriquement, la vie est possible en tous les points de la Côte d'Ivoire. Mais, la répartition de la population n'est pas immuable et on assiste régulièrement à des mouvements migratoires sur l'ensemble du territoire ivoirien. En effet, les conditions sociopolitiques rendent d'autres régions nettement moins favorables que d'autres. Les migrations surviennent donc dans une économie fragilisée par une crise économique. Dans les années 1980, le pays est rentré dans une récession économique qui a nécessité l'intervention d'experts internationaux qui ont dû soumettre la Côte d'Ivoire aux Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Les programmes visaient la réduction des charges de l'Etat, la privatisation d'entreprises publiques et l'incitation à l'investissement étranger. Si dans la pratique, les PAS ont permis à l'Etat de souffler, il n'en demeure pas moins qu'ils aient dégradé profondément les conditions de vie des ivoiriens, surtout dans les ménages ruraux. Tout cela s'est passé dans un contexte où l'Etat providence a disparu. Les populations n'arrivaient plus à assurer leur sécurité alimentaire suite à la hausse des denrées. Les conditions sanitaires sont devenues précaires pendant que le système éducatif connaît un état de dégradation sans précédent, émaillés de plusieurs troubles. Entre temps, la corruption a gagné du terrain alors que la majorité de la population essentiellement jeune ne parvenait à retrouver de l'emploi. Il en est résulté plusieurs mouvements sociaux qui vont déboucher sur un coup d'Etat en 1999, année qui marquera définitivement plusieurs années d'instabilité dans le pays.

Si le pays tout entier a vécu difficilement les mesures des PAS (Mudenda, (1994, p.2); Founou-Tchuigoua (1994, p.5) ; UNESCO, (1995, p.11)), les campagnes en ont davantage souffert puisqu'à cela s'est ajoutée la détérioration des termes de l'échange qui a bouleversé le cours des produits d'exportation. Or, les territoires ruraux sont historiquement très liés à l'agriculture. D'ailleurs, les campagnes ne bénéficient que faiblement des retombées de leurs efforts ; l'économie ivoirienne reposant sur l'agriculture. Kadja précise depuis 1981, que *«les paysans sont l'épicentre de l'Afrique ; ils sont au cœur de l'Afrique, dont ils gouvernent, scandent et rythment les battements ; mais, paradoxalement, ils sont les grands oubliés, les*

exploités et dominés de cette Afrique de fin de siècle entraînée dans un vaste mouvement d'échanges économiques internationaux inégaux et appauvrissant pour elle ». Ainsi, dans le système de développement ivoirien, les campagnes sont la principale source de production agricole sans qu'elles soient privilégiées dans la répartition des ressources. Pour améliorer leur sort par la relance des activités agricoles, les sociétés étatiques (CIDT, SATMACI, etc.) ont été privatisées. Aujourd'hui, c'est l'ANADER dont l'Etat ne détient que 40% des actions qui doit intervenir. Les prestations gratuites au niveau du suivi sont interrompues. Les décideurs ont voulu responsabiliser les paysans en les organisant en coopératives c'est-à-dire le passage de l'assistanat à la responsabilisation. La crise agricole a accéléré les intentions des villageois d'aller en aventure à la recherche du mieux-être. En bénéficiant des meilleures infrastructures de développement, les grandes villes constituent les lieux privilégiés pour les migrants. Mais, l'attraction d'Abidjan est la plus grande. Des diverses raisons explicatives, il y a les différents choix politiques des gouvernants. La définition des politiques publiques de soutien à l'agriculture a varié dans le temps.

Juste après son accession à la souveraineté internationale, la Côte d'Ivoire s'est en effet engagée sur la voie de l'industrialisation pour accroître la valeur ajoutée des produits agricoles. En détenant près des 2/3 des industries de l'ensemble du pays, Abidjan est devenue très vite une métropole de très grand attrait avec un afflux de jeunes ruraux et d'autres petites villes. L'exode rural va prendre alors des proportions considérables et inquiétantes emportant des centaines de jeunes hors de leur village dont une foule de jeunes filles qui se fixent à la capitale économique (Comoé, 2005, p.87; Jacquemin, 2009, p.54). De profondes transformations démographiques surviendront aussi de cette économie fragilisée par la crise qui date des années 1980 amplifiée par le conflit militaro-politique qui dure depuis 2002, selon les Actes du symposium du Ministère de la famille, de la femme, de l'enfant et des affaires sociales, (2008, p.9). Le rapport du symposium porté sur les dynamiques familiales : défis et perspectives, précise qu'en Côte d'Ivoire, la rapide évolution démographique et socio-économique ainsi que les mouvements migratoires ont influé sur les modes de constitution de la famille et la vie familiale. Il mentionne que ces transformations entraînent une évolution rapide de certaines maladies telles que le VIH/SIDA surtout chez les femmes. On assiste aussi à une grande participation de la femme à la vie économique et à un nombre croissant de familles monoparentales et de femmes chefs de ménage. Les conséquences seront d'autant plus grandes que la famille constitue le socle de la société au sein de laquelle se construisent les modèles de développement et d'épanouissement. Dans ce cas, toute migration au sein d'une famille l'impacte à divers niveaux et à une échelle un peu plus grande au village tout entier surtout que dans les campagnes, les relations familiales débordent les cadres de la conjugalité et de la consanguinité. Pour Koné (1995, p.20), c'est toute l'Afrique qui est traversée par la crise quand il souligne que *« les données actuelles sur l'état de l'Afrique au plan économique, social, politique et culturel sont plutôt alarmantes : environnement en forte dégradation, mortalité et morbidité élevées, accroissement rapide de la population, production agricole en baisse ou largement inférieure à la croissance de la population, production technologique endogène relativement insignifiante, désordres politiques majeurs, endettement asphyxiant, crise des finances publiques, marginalisation du continent au plan international, etc. »*. Les infrastructures de développement étant rares ou éloignées des paysans, les campagnes sont davantage soumises aux difficultés socio-économiques. Dans ce cas, le premier recours pour ces derniers devient l'exode vers les villes notamment en direction d'Abidjan où ils s'adonnent aux petits métiers pour survivre (Baha, 2000, p.25). Abondant dans le même sens, le Symposium conclut que la paupérisation galopante en milieu rural contraint les paysans à choisir l'émigration vers les centres urbains où ils espèrent trouver un emploi générateur de revenus p.26. Comment la situation se présente-t-elle au niveau d'Assamabo ?

I.2- Les difficultés socioéconomique au niveau du village

A l'instar de la plupart des villages du pays, Assamabo traverse des difficultés socio-économiques qui sont à la faveur de l'émigration de jeunes filles particulièrement en direction d'Abidjan. Ces difficultés se traduisent par les différentes crises agricoles.

Situé dans la région de la vallée du Bandama précisément dans la presqu'île (département de Sakassou), le village bénéficie d'un climat tropical humide. Sa position à proximité du lac de Kossou lui offre de grands espaces de forêt avec des savanes incluses. Mais cette végétation favorable aux cultures de rente comme le café et le cacao a fait place à un paysage fortement dégradé par la pression humaine à laquelle s'est ajoutée la grande sécheresse de 1983 qui a conduit à la dévastation par les feux de brousse de plusieurs exploitations. La pression humaine est d'autant plus grande que six autres villages déguerpis dans le projet de l'Aménagement de la Vallée du Bandama (AVB) ont été réinstallés sur des terres d'Assamabo. La transformation du paysage s'est donc fait par la perte du café-cacao, les principales cultures d'alors. La persistance de la sécheresse et la récurrence des feux de brousse ont fini par décourager les paysans qui se sont lancés dans diverses reconversions qui marquent le paysage actuel. Le temps de jachère s'est considérablement réduit (de l'ordre de trois ans). Si ces premières années de crise ont accéléré le départ des jeunes hommes vers d'autres espaces agricoles notamment dans le sud forestier, on assiste aujourd'hui à une réduction significative de ce phénomène. Le ralentissement de ce flux traduit-il une amélioration des conditions de production agricole et/ou des conditions d'existence de la jeunesse ? Y a-t-il de nouvelles cultures de rente qui retiennent désormais ces jeunes ? Si c'est le cas, pourquoi assiste-on à côté à un mouvement récent de jeunes filles ?

Les résultats de l'enquête révèlent que depuis la disparition des exploitations de café et de cacao, les paysans éprouvent toujours des difficultés après plusieurs tentatives de reconversion. Le village s'est alors tourné vers l'agriculture de subsistance puisqu'ils n'ont pu trouver dans l'immédiat des cultures industrielles de substitution au binôme café-cacao. Ils se sont rabattus sur l'igname et la banane, le maïs et le riz de bas-fond. Ces vivriers, mal rémunérés ne pouvaient leur permettre de faire face aux besoins sans cesse croissants des ménages. Il a fallu attendre jusqu'au milieu de la décennie 90 pour que la coton-culture soit introduite pour la première fois dans cette zone. Cette culture qui est restée jusqu'en 2004, la principale culture de rente du village, a eu un bilan plutôt mitigé. Si le coton a permis à une dizaine de paysans de bâtir un habitat de type moderne, sa pratique a provoqué des années de crise alimentaire dans le village. Ainsi, si certains paysans (41%) attribuent l'abandon des activités de coton à la crise militaro-politique déclenchée en 2002, les autres s'en réjouissent et avouent ne plus vouloir revenir à cette culture qui a été à l'origine de plusieurs années de famine. Selon eux, le coton les contraignait à réduire les superficies de vivriers alors que cette culture était exigeante en main-d'œuvre avec un besoin significatif de nourriture. Contrairement à ce que dit Babo, (2006, p.282) concernant la forte rémunération du vivrier en pays Baoulé, l'achat des produits ne concernent que certains produits (le maïs et le piment), des denrées moins périssables et peu pondéreux. Les populations rencontrent des difficultés de commercialisation de leurs produits du fait de l'éloignement du village par rapport au marché de gros de Bouaké mais aussi et surtout du fait de la dégradation des routes, accentuée par le manque d'entretien depuis le coup d'Etat de 1999. En outre, la crise de 2002 a fait disparaître la coopérative agricole du village. Aujourd'hui, les quelques commerçants qui arrivent, détournent à leur profit les maigres revenus que les paysans doivent avoir. Les lundis, jour du marché hebdomadaire, les produits s'achètent localement et parfois par des marchandes venues de Béoumi. Ainsi, les revenus tirés des surplus des produits vivriers ne peuvent significativement faire face aux charges des ménages. Les paysans sont obligés de

diversifier les cultures soumises constamment aux aléas climatiques et à la fluctuation des prix. On produit désormais dans ce village, l'anacarde qui souffre malheureusement encore des feux de brousse : (36,36%) des paysans ont au moins vu l'une de leur exploitation ravagée par le feu. Mais alors, qu'est-ce qui maintient encore les jeunes hommes dans ce village ? Les raisons de la diminution du flux masculin se trouvent donc ailleurs. Les paysans semblent avoir tiré les leçons des premières années de migration. Les conflits fonciers en zone forestière les emmènent à faire le choix de rester chez eux où chacun dispose librement d'une terre pour sa culture. De plus, ils ne tardent pas à faire la liste des jeunes qui ont trouvé la mort sur le terrain de la migration. Ainsi, même s'ils sont unanimes que leurs revenus actuels ne sont pas à comparer à ceux des zones forestières, les jeunes rêvent de moins en moins à l'aventure. Mais qu'est-ce qui justifie alors la migration des jeunes filles ?

Si la division du travail a maintenu son sens dans une certaine mesure, on peut y noter néanmoins de profondes modifications surtout au niveau de la répartition des revenus dans un contexte où le vivrier est devenu marchand dans la plupart du pays (Babo, 2006, p.280) citant Chaléard). Auparavant, le vivrier était juste utile pour l'autoconsommation et le paysan ne jugeait pas utile d'avoir un droit de regard sur le petit surplus qui revenait de droit à la femme ; l'homme ne regardant que les retombées du café-cacao qui lui permettaient de faire face aux charges familiales. Mais aujourd'hui, les hommes ont la propriété des champs de maïs et la femme doit désormais rendre compte de la vente des vivriers comme l'igname. Pourtant en plus des charges ménagères qui n'ont point diminué, la femme est appelée à travailler plus au champ du fait de l'extension des superficies de produits vivriers. Et après les travaux, elles sont obligées de charger plus de 50 kilogrammes de nourriture et de fagots jusqu'au village, souvent avec un enfant au dos. Le portage est devenu d'autant plus difficiles pour elles que la pression foncière contraint aujourd'hui les paysans à créer les exploitations à de grandes distances du village. S'ils peuvent atténuer l'effet de la distance à travers les vélos et motos dont ils disposent, les femmes doivent avec les enfants, procéder par la marche. A l'arrivée, elles doivent passer à la cuisine, après plusieurs tours au marigot. Et elles sont les premières à se lever tôt le matin pour débiter les travaux qui ne prévoient aucun jour de repos : c'est la femme qui doit entretenir la cour et faire à manger à toute la famille tous les jours de la semaine. Mais après tant d'effort, certains hommes utilisent les revenus de tout le ménage qu'ils détiennent, pour entretenir d'autres femmes. Si leurs mères ont pu auparavant accepter par respect de la coutume ou par quelque forme de contrainte que ce soit, de plus en plus, les jeunes filles se soumettent difficilement à de telles pratiques qui constituent les premières causes de tensions dans les couples. Qui plus est, les « *nouvelles conquêtes* » sont généralement les jeunes filles revenues de la ville passer quelque temps au village. L'une des jeunes migrantes a témoigné avoir quitté le village pour « *répondre aux incessantes provocations de son ancien mari* » qui refusait de s'abstenir de ses rapports avec une abidjanaise. En fin de compte, il s'est retrouvé sans aucune femme présentement. L'irruption de jeunes filles migrantes dans la vie des jeunes couples, suscite d'énormes protestations chez les paysannes. Elles ne peuvent admettre de travailler pour celles qui ont décidé de s'établir en villes fuyant les souffrances qu'elles continuent d'endurer au village. Qu'est-ce que les abidjanaises détiennent de plus qu'elles les villageoises, pour qu'elles viennent leur ravir leurs hommes ? Quels sont les atouts d'un départ pour la ville ? Existe-t-il des conditions particulières pour pouvoir bénéficier d'un départ vers Abidjan ? Voici autant de questions que les villageoises se posent au quotidien face au « *chantage des abidjanaises* ». Mais alors, à quelles conditions faut-il répondre pour bénéficier d'un départ vers la capitale ?

I.3- Le faible niveau de scolarisation des filles d'Assamabo

Les exigences pour s'insérer dans la vie active urbaine sont grandes. Il faut au préalable avoir un bon niveau d'étude et comprendre le français. A cela, il faut que la jeune fille migrante puisse avoir une connaissance en ville qui puisse l'accueillir pendant les premiers jours de son arrivée. Les migrantes répondent-elles à ces conditions surtout sur le plan éducatif et le savoir-parler de la langue occidentale, le français ?

Assamabo a connu d'énormes difficultés pour la scolarisation des enfants du fait de l'éloignement de l'école primaire. Jusqu'en 1972, il a fallu aller à près de 17 km pour trouver l'école la plus proche. La distance s'est réduite à 5 km, suite à un déplacement des villages où se trouvaient les premières écoles. Quoique la distance se soit réduite, les difficultés n'ont pu disparaître pour autant aux élèves qui devaient pour leur réussite, fournir plus d'effort que les autres. A la pause de midi, les élèves revenaient dans leur village où il leur revenait de faire la cuisine avant le retour à 15 heures. Il fallait recourir bien des fois à la course pour éviter d'arriver en retard en classe où les sévices corporelles étaient les réponses des maîtres aux nombreux retards et absences. Le soir, ils reprenaient le chemin du retour soit quatre fois le parcours au quotidien de cette distance sans compter les querelles sur la route. Bref, c'est dans des conditions difficiles qu'ils se rendaient à l'école. Comment peut-on s'attendre dans de tels cas à de bons résultats scolaires ? Et à ces difficultés, s'ajoutait le faible investissement dans les études dû sans doute à l'éloignement du village par rapport à l'école mais aussi et surtout aux mauvais résultats. L'échec scolaire touchait davantage les filles. Le niveau d'étude des femmes interrogées en témoigne. On note 98,3% de femmes qui n'ont pu accéder au cycle secondaire du système éducatif dont seulement 11,54% ont pu faire au moins l'une des classes primaires contre 25,82% chez les hommes. Mais l'analphabétisme touche l'ensemble des deux catégories sexuelles avec 74,75% d'analphabètes dont 59,34% chez les hommes. Face à ces difficultés qui ont marqué durablement le système de l'éducation des filles, le départ vers la ville s'est enfin présenté comme la seule alternative. En fait, à l'opinion selon laquelle ce sont les jeunes filles instruites qui migrent, il est à préciser que celles qui partent sont les déscolarisées. L'école fixe au contraire les filles qui poursuivent les études au niveau du secondaire. D'ailleurs, les parents d'Abidjan qui font la demande ne manquent pas de préciser qu'ils veulent d'une fille qui ne fréquente pas c'est-à-dire une fille libre de toute contrainte. Néanmoins, ce sont celles qui ont reçu la base de l'éducation qui tentent volontairement d'aller en aventure ; on compte 34,69% d'analphabètes chez les migrantes. L'émigration volontaire concerne les paysannes qui ont abandonné très tôt les études. En fait, confrontés à la paupérisation galopante en milieu rural, elles choisissent d'émigrer vers les centres urbains où ils espèrent trouver un emploi générateur de revenus (Actes du Symposium, p.26).

I.3- La grande attraction d'Abidjan

Les commodités de la vie urbaine incluant les infrastructures socio-culturelles sont un facteur attractif non moins important. Pour les jeunes ruraux en particulier les déscolarisés, la ville d'Abidjan est un eldorado où il faut tenter sa chance surtout qu'elle continue d'offrir une place aux travailleurs manuels. Les possibilités d'emplois surtout pour l'activité de bonne sont encore grandes. Pour la campagnarde, aucun travail de la ville ne peut être aussi fatigant que ce qu'elle effectue chaque jour au village. Même si le travail urbain doit tout aussi l'être, il est assorti d'une rémunération conséquente où elle peut bénéficier pour une fois au moins de sa propre gestion. Alors dès l'adolescence, les idées d'aller à la capitale s'installent en elles. Mais, cela ne voudrait pas dire que les filles ne craignent pas d'être confrontées à des difficultés surtout qu'elles sont conscientes de leur handicap du faible niveau d'étude et leur

incapacité à s'exprimer en français. C'est alors que le fait d'avoir un parent citadin va entrer en ligne de compte comme l'un des déterminants d'accéder facilement à la capitale. Sans cette condition, toutes ces jeunes filles voudraient dans leur majorité migrer vers Abidjan, le point de contact avec la culture occidentale. Elles ont toujours pensé que la vie à Abidjan améliore les conditions d'existence et même le physique des femmes. Elles vont devenir « *plus propres* » avec un teint et des cheveux bien entretenus. A cela, il faut compter la possibilité de bien s'habiller et bénéficier des avantages des nouvelles technologies de l'information comme la vidéo, le téléphone portable, l'internet, etc. Ne sont-ce pas les signes de la réussite sociale ? Bref, les femmes du village pensent qu'une fille qui fait la ville surtout Abidjan est « *plus civilisée* » et ce ne sont leurs maris qui diront le contraire. Aussi, contrairement au village où les équipements socio-économiques se trouvent encore à un niveau très bas, elles auront la possibilité à Abidjan de se soigner dans de meilleures conditions, de se marier et de scolariser leurs progénitures dans des conditions nettement meilleures qu'au village. Voici autant de calculs que font les adolescentes avant l'émigration. Entre vivre au village et migrer, font-elles généralement le meilleur choix de venir s'établir à Abidjan ? Seront-elles dans les conditions souhaitées au préalable ? Et qu'en sera-t-il pour les familles de départ et même pour le village ? Ces questions nous ramènent à analyser les conséquences de l'émigration féminine sur le village.

II- Les conséquences de la migration juvénile féminine sur le village

Malgré le faible niveau d'étude, les jeunes filles qui arrivent du village parviennent facilement à se trouver un emploi dans les ménages d'Abidjan comme aide-domestique. Cette possibilité conduit les filles à tirer hâtivement la conclusion qu'elles ont eu à faire le meilleur choix. Mais les réalités à venir en seront tout autres. Avoir un emploi à Abidjan est loin d'être synonyme d'insertion sociale car contrairement au village où bien des choses sont gratuites, dans la capitale économique, tout est payant. De plus, la solidarité vécue dans les campagnes disparaît à Abidjan où seule la famille nucléaire compte désormais à l'image de l'occident. Le rapport du consortium précise (p.15) qu'on assiste alors au déclin de la famille élargie ou communautaire et à l'émergence de la famille nucléaire, composée de la femme, du mari et des enfants, ainsi qu'à l'apparition de nouvelles structures familiales composées de femmes seules, de femmes chefs de ménages. Cette mutation au sein des ménages est expliquée par Akindès (2001, p.5) comme la réponse aux difficultés sans cesse croissante de la ville. Ainsi, les notions traditionnelles de la famille élargie basée sur la solidarité, le partage et la division sexuelle du travail ne correspondent plus aux réalités (Actes du Symposium, p.9). Ce qui veut dire que s'il est encore courant de venir en aide à un cousin au niveau du village, ce n'est plus le cas à Abidjan où chacun doit désormais faire face à ses propres besoins et à ceux de ses propres enfants. Cela s'oppose aux réalités du village où les relations débordent les cadres de la consanguinité. C'est pour éviter d'être confrontées à de pareilles situations que les citadins font maintenant rarement appel à leurs nièces ou cousines du village à venir travailler chez eux. Si elles viennent donc de leur propre chef, les jeunes migrantes doivent être à mesure de se prendre en charge à savoir la nourriture, le transport, les frais sanitaires et même le logement qui tend à leur être refusé. Cette disparition de la solidarité constitue le premier défi des jeunes migrantes, confrontées très vite aux réalités urbaines réalisant qu'elles doivent prendre leur destin en main. Alors, après rémunération pour le travail de petite bonne, il faut se remettre à faire la répartition des dépenses. C'est à ce niveau que les difficultés se font sentir avec une rémunération moyenne de 20 000 FCFA, en dessous du SMIG (36 000 FCFA). Qui plus est, la valeur de la force de travail est moins élevée qu'à la campagne où la

femme intervient à au moins 1000 FCFA pour sa journée de travail. Avec ce salaire, les domestiques sont obligées de vivre en dessous du seuil de pauvreté c'est-à-dire avec moins de 600 FCFA par jour. Autant dire qu'elles ne sont pas payées pour l'effort fourni. Pour résister aux difficultés de logement (car elles doivent revenir du travail, les week-ends), les jeunes filles se cotisent à deux ou à trois pour payer les loyers dont le coût avoisine 15 000 FCFA. Dans ce salaire, elles doivent s'acheter la pommade et assurer des fois la nourriture pour celles qui ne dorment pas sur le lieu du travail. Pourtant, ces dernières années, les dépenses au niveau de la consommation téléphonique augmentent chez ces jeunes pour qui le téléphone demeure un luxe : elles doivent appeler et se faire appeler. Elles doivent également payer la cotisation mensuelle de l'association du village qui ne leur viendra pas pourtant en aide en cas de maladie, tellement les sollicitations seraient grandes si cela doit faire partie de ces domaines d'intervention. A bien analyser, en dehors des fêtes qui sont le plus souvent organisées pour les retrouvailles, l'association ne leur est utile qu'en cas de décès. Si le défunt payait régulièrement ses cotisations, c'est l'association qui prend en charge une grande partie des funérailles à travers une somme versée qui doit également permettre à la famille du défunt de payer le cercueil. Les difficultés rencontrées engendrent des déviations de ces domestiques. Les moyens financiers insignifiants les conduisent souvent à la multiplication de partenaires les exposant ainsi au VIH-SIDA dont elles en deviennent elles-mêmes des vectrices de transmission. Par ailleurs, les filles se retrouvent dans l'impossibilité d'envoyer de l'argent à leurs parents. Il semble que le seul plaisir que certains tirent de l'émigration de leurs filles, c'est de les compter parmi les jeunes qui retournent chaque deux ans pendant les vacances, pour une semaine culturelle organisée dans le mois d'Août. Le plaisir est d'autant plus grand que ces nouvelles abidjanaises retournent au village avec plusieurs achats : du savon, du pétrole, de l'huile, du sel, du poisson fumé, du pain, etc. Les mères peuvent même recevoir des cadeaux de grandes valeurs tels un complet de pagne et des ustensiles de cuisine.

Pour ces femmes du village, ces présents qui viennent combler certaines de leurs besoins quotidiens sont les bienvenus et souhaitent en avoir davantage. C'est pourquoi le départ demeure tant encouragé. Mais pour le scientifique, une analyse profonde de l'émigration féminine dévoile contrairement à cette vision, assez d'impacts sur les familles de départ et donc sur le village tout entier. C'est pourquoi, des décennies après, le village ne s'est pas encore remis du phénomène migratoire.

II.1- Les conséquences démographiques

Toute émigration en un espace donné crée obligatoirement une décroissance démographique si elle n'est pas compensée par le croît naturel ou l'arrivée d'autres individus. A l'instar de la plupart des villages en pays Baoulé qui connaissent depuis plusieurs décennies d'émigration juvénile, le flux migratoire d'Assamabo est déficitaire puisque les nombreux départs ne sont nullement compensés. Si on note maintenant une atténuation de la migration masculine, il n'en demeure pas moins que le phénomène de retour des migrants sur leur terre natale (Babo, 2006, p.279) ne s'est pas encore produit à Assamabo. Dans tous les cas, le phénomène migratoire se fait au détriment de la main-d'œuvre agricole surtout au niveau féminin. Si le recensement atteste la supériorité numérique des femmes (1,3), cette proportion est détenue grâce à un nombre élevé de femmes de plus de 60 ans et de celles venues des autres villages pour l'accomplissement de leur devoir conjugal. Le deuxième recensement effectué sur les ressortissants d'Assamabo établis à Abidjan, révèle une supériorité des jeunes filles malgré le caractère récent du phénomène migratoire des femmes. La migration va alors influencer la

production agricole dans un milieu où l'agriculture se pratique encore de façon traditionnelle sans véritable apport d'intrants (engrais et insecticide), le besoin en main-d'œuvre devient élevé. Le départ des filles perturbe aujourd'hui les relations séculaires de division du travail par catégorie sexuelle. Considérée comme une principale force de travail, les femmes intervenaient le plus dans le sarclage et les récoltes. En effet, c'est de cette façon que la polygamie a très souvent été justifiée en milieu rural ivoirien. La femme procrée pour produire la main-d'œuvre familiale très sollicitée dans les travaux champêtres. En l'absence de femme et d'enfants, les récoltes deviennent difficiles surtout dans l'anacarde. Par conséquent, le coût de la main-d'œuvre est passé de 1000 FCFA à 1500 FCFA. En période d'intenses activités, la main-d'œuvre rémunérée devient rare et des chefs d'exploitation se plaignent de faux rendez-vous des travailleurs dont la défection s'explique par la forte sollicitation qui les met dans une position du libre choix selon bien entendu leur relation particulière avec le demandeur. Face à la réduction de la main-d'œuvre, les paysans ne peuvent compter que sur leurs enfants qui ne peuvent intervenir que pendant les congés ou les vacances. De l'avis des jeunes hommes, le besoin en main-d'œuvre est d'autant plus grand qu'ils éprouvent désormais des difficultés d'avoir une conjointe. La réduction de l'effectif de jeunes filles autochtones les conduit à s'orienter vers d'autres villages favorisant ainsi l'essor de l'exogamie. 44,14% des femmes mariées recensées sont issues d'autres villages. En outre, la réduction de la main-d'œuvre féminine accroît les tâches des jeunes paysans. Par là, l'émigration est aussi responsable de la précarité de la vie des femmes âgées. En fait, leur temps de travail s'est accru dans les travaux champêtres et de ménage alors que leur rendement agricole s'est décru. Ce qui réduit les revenus et la sécurité alimentaire ne peut être assurée. Il s'ensuivra une réduction de leur espérance de vie même si l'étude nous montre que les femmes vivent nettement plus longtemps. A partir de 60 ans, elles représentent 61,97% des habitants. Et si elles sont de plus en plus quittées pour la ville, il est à craindre leur vulnérabilité surtout que la majorité de cette catégorie d'âge est veuve (47,73%) contre 11,11% chez les hommes. Le déséquilibre démographique créé par l'émigration féminine aura également des répercussions sur la situation socio-économique des paysans.

II.2- Les conséquences socio-économiques de la migration

Au niveau socio-économique, la situation alimentaire est à relever au préalable. Les périodes de soudure se vivent difficilement à Assamabo. Le faible taux de filles dans l'agriculture est synonyme d'insécurité alimentaire. En fait, dans la division du travail, le développement du vivrier est confié à la femme. Cela est confirmé par le Ministère de la famille, (Actes du Symposium, 2008, p.15) en ces termes : la femme a le contrôle de certains secteurs comme la production vivrière où plus de 80% des denrées alimentaires sont produites par elle. La population de jeunes filles constituant la force de travail dans le secteur, leur migration vers la ville limite la production vivrière et sa commercialisation. Par ailleurs, l'émigration limite les mariages au niveau du village car les jeunes en âge de se marier sont privés de filles. 76,71% des jeunes de 18 à 30 ans sont encore célibataires contre 41,11% de femmes de la même catégorie d'âge. Les jeunes de cette tranche d'âge qui constituent pourtant la force de travail la plus vigoureuse, constituent la majorité des célibataires (34,35%). Apparemment, les femmes souffrent peu du célibat : 84,72% et 64,28% respectivement des tranches d'âge de 30-45 ans et 45-60 ans sont mariées. Les jeunes hommes avouent vivre difficilement cette situation surtout au niveau des activités champêtres. A la raréfaction des femmes à marier, s'ajoute la polygamie, phénomène répandu dans tous les villages. Mais, il y a ici un fait révélateur : le phénomène connaît un affaiblissement remarquable et concerne seulement

6,31% des hommes mariés. Aucun d'entre eux, n'a ces deux femmes originaires d'Assamabo. Seul un homme parmi les mariés de la tranche d'âge de 18 à 30 ans, est polygame. La faible prégnance de la polygamie n'atténue pas pour autant la compétition au sein des jeunes en quête de mariage mais traduit plutôt la réduction des chances de se trouver une femme en mariage. Son effet à long terme, est celui du déclenchement à nouveau d'une migration masculine, le travail champêtre chez les célibataires étant plus pénible. Le mariage est une institution qui constitue un facteur indéniable de développement agricole en campagne. En effet, la polygamie dans la société traditionnelle s'explique en partie par la volonté d'extension des superficies ; la femme et ses enfants constituent la force principale de travail. L'investissement agricole étant très faible à Assamabo, la main-d'œuvre familiale occupe une place de choix dans l'agriculture. La réduction des mariages imputable à la migration féminine constitue ainsi un obstacle à l'activité.

II.3- Les conséquences au niveau sanitaire

L'émigration féminine entraîne au niveau sanitaire, la multiplication de partenaires chez les filles restées au village puisqu'une même fille est courtisée par plusieurs jeunes. La tentation est tellement grande que c'est seulement un faible effectif qui parvient à résister aux avances. Les difficultés de se trouver une conjointe se traduisent par les conflits répétés entre jeunes rivaux. Les scènes adultérines sont fréquentes au point où certains jeunes n'hésitent pas à avouer avoir eux-mêmes commis de tels actes. Et la compétition se poursuit quand des jeunes migrantes reviennent de la ville. Même si en fin de compte, certaines s'attachent à un seul homme qui doit faire face aux dépenses quotidiennes et assurer éventuellement le transport de leur retour à Abidjan, la multiplication de partenaires chez les hommes ne peut en rien garantir la sécurité. Tout se passe dans des conditions où les précautions de protection contre le VIH-SIDA et les autres IST sont peu connues et minimisées. Même si les individus reconnus séropositifs sont dans le village indexés ou « *crains* » de tous, il n'en demeure pas moins vrai que la vigilance vis-à-vis de ce fléau au sein des paysans reste très faible. Par ailleurs, avec l'insuffisance de femme, le lévirat qui consiste à donner en mariage une veuve à l'un des frères du défunt, est en recrudescence. Ces comportements favorisent la prolifération du VIH-SIDA. Or, le Ministère de la femme (Actes du symposium, p.20) avertit que la femme est plus vulnérable à l'évolution rapide du VIH-SIDA. Du point de vue sociologique, le lévirat peut se justifier par un souci de préservation durable de l'héritage du défunt. En effet, pour éviter que ses enfants deviennent vulnérables, il faut confier leur mère à un membre de la famille pour assurer la pérennité de la descendance. Les enfants sont considérés par ce dernier comme ses propres enfants et il a le devoir d'achever leur éducation jusqu'à leur insertion dans la vie active. C'est avec eux que la femme et son nouveau mari doivent s'occuper des exploitations. Vu sous cet angle, le lévirat devait être perpétué puisqu'il constitue un moyen de construction sociale au sein des familles et témoigne de la société africaine. Mais dans le contexte actuel de prolifération des MST surtout le VIH-SIDA, il est à craindre son impact sur la société villageoise. De nos jours, sa mise en pratique connaît des modifications profondes pour diverses raisons dont les difficultés socio-économiques et la réduction de la taille des ménages. Malheureusement, la pratique a repris forme du fait du manque de femme. On compte seulement 12 veuves de moins de 60 ans contre 21 dans la dernière tranche d'âge. Mais, au moment où on annonce le retour du lévirat, d'autres éléments culturels sont menacés par le phénomène migratoire.

II.4- Les conséquences au niveau culturel

A ce sujet, l'héritage des femmes se meurt du fait qu'il n'y a pas d'héritières pour perpétuer les valeurs sociales construites pour le sexe féminin. En Afrique, on le sait, la culture se transmet de bouche à oreille et c'est auprès des vieillards que la sagesse s'acquiert progressivement. Mais avec la distance qui se crée à travers la migration, le maintien des valeurs traditionnelles s'hypothèque. Cette fragilisation culturelle a nécessairement un impact sur le développement local. En fait, nul ne l'ignore, la culture est un élément important dans toute politique de développement qui se veut authentique (Sémiti, 1981, p.160). Pour lui, l'impact des croyances sur le développement est avéré : les croyances peuvent faciliter ou freiner le développement économique. Or les jeunes migrantes adoptent très facilement la culture citadine et s'éloignent de leur tradition. Et même quand elles reviennent pour se réinstaller au village, les filles ne reviennent plus à la culture locale ou en renient une grande partie. Certaines ne parviennent plus ou feignent ne plus savoir parler leur dialecte, le Baoulé. Dans les ménages des patrons, la plupart des bonnes n'ont d'autres distractions que suivre les émissions télévisées. Ce contact permanent avec la télévision comme moyen de communication constitue en dehors des atouts que l'on y reconnaît, l'une des principales causes du peu d'intérêt accordé à leur culture. Les moyens de communication modernes exercent une grande influence sur ces filles mal préparées à résister, du fait de la faiblesse du niveau d'étude. Kaurai (2007, p.12) estime plutôt que c'est l'élévation du niveau d'étude à travers l'école qui est plutôt à craindre quant à la perte des repères culturels chez les africains. L'auteur attribue aussi ces transformations sociales et culturelles à l'importance de l'urbanisation. L'emprise urbaine sur la culture rurale n'a cessé de croître au cours de ces dernières décennies. La ville est le lieu de diffusion des techniques de communication audiovisuelle. Point n'est besoin de préciser que fort de l'estime accordée à la culture occidentale, la jeunesse a tendance à croire que tout ce qui vient du village est dépassé. Il est concevable de penser que les jeunes du retour de la ville reviennent aux danses et chants du clair de lune, considérés aujourd'hui comme du simple folklore. Le reniement de la langue locale constitue aussi un problème majeur pour autant que la migrante ne parle qu'approximativement le français, la langue pour laquelle elles accordent peu d'intérêt au Baoulé. Querre (1995, p.193) accuse plutôt les intellectuels africains qui refusent le dialogue avec leurs propres parents restés au village. « *Ils se méfient, en effet, de leurs fils déracinés qui ne pratiquent que superficiellement les cérémonies traditionnelles et qui, malgré les efforts de certains d'entre eux pour s'exprimer dans le dialecte usuel, ne maîtrisent plus en profondeur la langue maternelle* ». Sémiti (1981, p.161) abonde dans le même sens en ces termes : « *ces « écartelés » se trouvent irrémédiablement coupés et privés de leur culture sans pour autant avoir accédé pleinement à celle de l'Occident* ». Cette attitude n'est pas le fait d'un village ; il regarde l'ensemble de la jeunesse africaine. Ce qui caractérise nos pays en voie de développement, c'est toujours la peur de l'Occident, le respect et le culte de l'Occident, s'indigne le Prof. Tràn Vàn Khê, professeur d'Ethnomusicologie à l'Université de Paris IV (Dédi, 1981, p.146). En réalité, le changement culturel n'engage pas que le milieu rural africain. Ferrandon et Waquet (1979, p.10) font remarquer qu'avec le développement des communications et des modèles qu'il véhicule, le mode de vie urbain influence celui de la campagne. La minimisation ou la tendance à bafouer le patrimoine culturel est à prendre au sérieux d'autant plus que la conversion des jeunes au christianisme participe à l'accélération du phénomène. La crise culturelle est d'autant plus prévisible que le changement d'attitude vis-à-vis de la culture locale concerne aussi bien les femmes que les hommes migrants. En détenant une grande influence sur les villageois, ceux-ci font désormais résistance à la coutume entraînant des conflits intergénérationnels. La prédisposition naturelle des jeunes à la diffusion des valeurs morales qui constituent pourtant le socle de la société traditionnelle,

prend un coup. Or contrairement à la culture occidentale qui est marquée par l'écriture, la notre ne se transmet que par voie orale, de génération en génération. Quel avenir réserve-t-on alors à notre culture originelle ? La perte des valeurs africaines constitue aujourd'hui une réalité comme on peut le constater dans ce village. Pourtant, leur passage à Abidjan ne garantit pas dans bien des cas, de meilleures conditions de vie. C'est pourquoi, la décentralisation qui a cours avec des signes de maintien des populations, apparaît pour nous, l'ultime espoir.

III- La politique de l'aménagement du territoire et les perspectives d'avenir

D'après la littérature et les résultats de cette étude, l'attraction d'Abidjan demeure forte. A l'apparence, aucune force ne pourra arrêter le flux dans un futur proche. La demande évolue avec la scolarisation des enfants dans les ménages urbains. Pour preuve, les témoignages de jeunes révèlent des difficultés d'emploi pendant les vacances où certains parents veulent faire apprendre à leurs filles les travaux ménagers. Mais la réponse à la demande urbaine n'est satisfaite que par la dégradation des conditions de vie dans les campagnes. La migration répond donc à un souci de compensation de l'écart qui continue de se creuser entre les deux milieux de vie. Dans le système de développement ivoirien, existe-t-il des forces capables de réduire le déséquilibre ville-campagne ? Si on peut s'attendre à un tel changement, cela serait-il synonyme d'un abandon au niveau des campagnes, de toute idée migratoire vers la capitale ?

Si à partir des relations séculaires villes-campagnes ivoiriennes, répondre par l'affirmative serait un leurre, il n'en demeure pas moins que la tendance serait à la réduction du phénomène. Mon espoir d'une éventuelle atténuation prend son sens dans la politique actuelle d'aménagement du territoire. L'histoire de la migration vers Abidjan nous enseigne que le flux migratoire a d'abord intéressé, les hommes sans distinction de classe sociale et de niveau intellectuel. Durant plusieurs années, le mouvement a été nourri par des migrants ivoiriens et une vague importante de ressortissants de la CEDEAO dont le nombre tend à se réduire avec la crise des années 1990. Ce ralentissement de migrants sans qualification intervient dans le contexte de la compétitivité au sein des entreprises aux nouvelles exigences d'emploi. Et voilà qu'aujourd'hui, c'est la femme qui a pris le relais, engagée dans un métier sans exigence véritable de niveau d'étude. Mais faut-il croire que la main-d'œuvre féminine est-elle épargnée de la recherche de compétence intellectuelle par les employeurs ? Rien n'est moins sûr. Progressivement, les citoyens intègrent les notions de la mondialisation (technologie, télécommunication, information, etc.) dans leur environnement social et ne sauraient tolérer un écart que laisserait une fille de ménage. Ils iront rechercher celle qui puisse répondre à ce besoin même si cela doit nécessiter un relèvement du salaire. Compétitivité oblige puisqu'elle rime désormais avec la réussite sociale. Et puisque l'adaptation des domestiques majoritairement analphabètes sera quasiment impossible, cela va accroître leur vulnérabilité. Cette contrainte qui sera imposée d'abord à Abidjan, modifiera la trajectoire des migrations vers les villes intermédiaires surtout que le processus de décentralisation rapproche les équipements socio-économiques, des populations. Avec cette politique, les collectivités territoriales se positionnent comme l'acteur principal pour la construction locale des différentes sociétés dans un contexte de transfert des compétences. Dans la pratique, la décentralisation offre l'occasion aux élus locaux de promouvoir les atouts distinctifs du territoire. Cette gouvernance locale sera le point de départ de la vulgarisation de la science et de la technologie en plusieurs lieux du pays. Elle va aussi créer une diversification des

activités économiques aussi bien dans les communes que dans les campagnes. Ces activités pourront maintenir les filles. Or il n'existe selon mes enquêtes, aucune activité autre que l'agriculture à Assamabo. Même le petit commerce de premières nécessités n'existe que de façon très incomplète contraignant les populations à effectuer d'incessants déplacements vers le village voisin, aujourd'hui érigé en commune rurale et en sous-préfecture. Cette ville à venir ne va-t-elle pas constituer un facteur de maintien des populations à travers les activités qui vont se créer ? D'ailleurs, à seulement deux kilomètres de ce village, Assamabo ne pourra être à l'écart du système de développement de la nouvelle sous-préfecture. Par ailleurs, l'étude précise qu'en fixant les filles scolarisées, l'école constitue un moyen préalable de lutte contre l'émigration. Ainsi, avec l'amorce d'une relative décentralisation des structures éducatives qui accompagnera bien sûr la politique de décentralisation, des conditions d'optimisation de l'éducation et du renforcement des ressources humaines se créeront progressivement. Même si tous les projets ne sont pas encore effectifs, il n'en demeure pas moins que la formation de la jeunesse constitue un objectif central des autorités politiques et des élites urbaines organisées en association ou non. Dans chaque sous-préfecture, on aspire à un collège. Au niveau agricole, la dégradation de l'état des routes ne permet pas au village de tirer pleinement parti du marché de gros de Bouaké. On s'attend donc à un renforcement des conditions de vente des produits après amélioration des conditions d'accès au village dans ce contexte de décentralisation. De plus, on assiste aujourd'hui à des reconversions de cultures qui auront pour résultats, la production de palmier à huile, l'anacarde, le cacao et même le café disparu des surfaces agricoles depuis plus de trois décennies. Et si en plus de ces faits, l'amélioration des conditions d'hygiène (eau courante, latrine, etc.) est effective, la volonté d'aller en aventure va s'amenuiser surtout que les conditions d'accueil des villes vont se corser. Mais, tous ces changements ne pourront s'opérer sans l'intervention de l'Etat et les cadres du village. L'association du village à Abidjan mène déjà des actions pour intervenir dans le développement d'Assamabo. Ils négocient auprès de l'Etat pour la construction de leur propre école. L'association est partie en aide des villageois pour le rétablissement de l'électricité coupée depuis bientôt trois ans. Mais l'action doit privilégier la création d'activités surtout qu'il existe à côté une commune. Il faudra enfin procéder par une sensibilisation sur les difficultés liées à la migration féminine (dont la maltraitance dans certains ménages urbains) mais aussi sur le VIH-SIDA. Cette position est conforme à celle des experts de la communication qui indexent le manque de communication comme la principale cause de la vulnérabilité de la paysannerie. Pour Koné (1995, p.33), les zones rurales ont des besoins en information et en communication qu'il faut satisfaire. Il s'agit entre autres, des informations sur les techniques de production et de conservation de récoltes ; l'éducation, la formation, l'alphabétisation, le civisme ; la santé, la nutrition et l'hygiène et les informations techniques souhaitées par les femmes (teinturerie, fabrication du savon, couture, foyers améliorés, etc.). Bref, il faut mettre fin à la dépendance des ruraux vis-à-vis des citadins en renforçant leur autonomie (Koné, 1995, p.34) pour espérer maintenir les jeunes filles dans les campagnes.

Conclusion

Cette étude révèle une corrélation forte entre la pauvreté en milieu rural et l'exode vers les villes. La ville et la campagne établissent depuis longtemps des rapports selon les intérêts des deux milieux. Ces rapports sont évolutifs mais se font généralement au détriment des campagnes. La ville est la porte d'entrée de la culture occidentale. Aller donc à Abidjan, c'est bénéficier davantage des biens de l'occident. Par ici, les parents reçoivent des cadeaux et de l'argent que certains enfants transfèrent occasionnellement. Pour ces raisons, les villageois encouragent de plus en plus leurs jeunes filles à l'émigration. Mais, doit-on se limiter à ces

présents pour minimiser les inconvénients de la migration juvénile féminine au niveau de la campagne ? Le bien-être auquel aspirent les migrantes est-il atteint ?

De cette étude, on doit s'attendre au niveau du village, à une prise de conscience de l'influence du départ massif de filles pour Abidjan, sur le développement socio-économique local. Les parents doivent comprendre que ce qu'ils reçoivent d'Abidjan est loin de combler les nombreuses difficultés et pertes dues au départ de leurs filles. Une action au niveau de l'Etat, allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie en milieu rural surtout à l'endroit des jeunes filles est donc attendue pour la réduction de l'émigration. De ce résultat, il en résultera la réduction des coûts sociaux au niveau d'Abidjan. Les résultats des enquêtes témoignent d'une insatisfaction des populations dans les deux milieux : la migration ne garantit pas un emploi de rémunération significative aux jeunes filles qui puisse leur permettre de répondre aux nombreuses attentes des parents du village.

Une analyse profonde mérite d'être faite au sujet de cette migration dans les rapports ville-campagnes en Côte d'Ivoire. En fait, dans le développement des sociétés africaines, la ville a toujours été présentée comme un miroir, d'où son attrait. Mais, la réalité est tout autre. Les promesses d'une vie meilleure à Abidjan se sont évanouies. Et le déséquilibre créé dans les relations Abidjan-campagnes, a fini par affecter aussi la métropole, la migration ayant augmenté à son niveau le coût social. L'intérêt de ce sujet se situe donc dans la façon dont les gouvernants doivent aborder les relations villes-campagnes en Côte d'Ivoire. Les programmes de développement dans le contexte d'un règlement durable de la question de la pauvreté dans notre pays, doivent prendre en compte les intérêts des campagnes car c'est par elles que viendra la solution aux problèmes urbains. Avec une participation de la femme de plus en plus grande à la vie économique (Ministère de la famille, p.15), un intérêt particulier à l'endroit de cette catégorie sexuelle est souhaité.

Bibliographie

AKINDES F., 2001, *Dynamique de la politique sociale en Côte d'Ivoire*, Politique sociale et développement, Document du programme n°8, 65 p.

ATSAIN N., 2000, Les femmes face à l'emploi salarié en Côte d'Ivoire. *Repère*, n°2, p.111-128.

BABO A., 2006, Opportunités sociales et économiques et développement du vivrier marchand à Bouaké (Côte d'Ivoire), *Cahiers Agricultures*, Vol. 15, n°3, 2006, p.279-283.

BAHA B., 2000, Le développement des ferrailles d'Abidjan, une dynamique de marginaux. *Repère*, n°2, p. 25-45.

BERTAUX D., 1985, *La mobilité sociale*. Profil Société, Hatier, Paris, 79 p.

COMOE F., 2005, Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie. *African Population Studies*, Vol. 20, n° 1, p. 87-117.

DEDY S., 1981, Interview : Réserve des traditions africaines et asiatiques avec le Professeur Tràn Van Khê, *Annales de l'Université d'Abidjan*, tome IX, Ethno-sociologie, p.139-156.

DEMUNTER P., 1975, *Masses rurales et luttes politiques au Zaïre. Le processus de politisation des masses rurales au bas-Zaïre*, Editions Anthropos, Paris, 333 p.

- DUMONT R. et MOTTIN M.-F., 1982, *L'Afrique étranglée*. Editions du Seuil, 283 p.
- FERRANDON M.-C. et WAQUET I., 1979, *La France depuis 1945*. Editions Hatier, Paris, 79 p.
- FOUNOU-TCHUIGOUA B., 1994, L'échec de l'ajustement en Afrique1. *Alternatives Sud*, Vol. 1, n°2, 11 p.
- JACQUEMIN M., 2009, « Petites nièces » et « petites bonnes » à Abidjan. Les mutations de la domesticité juvénile. *Travail, genre et sociétés*, n° 22, p. 53-74.
- KADJA D., 1981, La problématique de l'eau en milieu rural ivoirien. Aspects méthodologiques et pédagogiques. *Anales de l'Université d'Abidjan*, tome IX, Ethno-sociologie, p.35-46.
- KAURAÏ A., 2007, La famille en Afrique, *Débats, Courriers de l'Afrique de l'Ouest*, Editions du Cerap, Abidjan, p. 9-14.
- KONE U., 1995, La communication pour le développement en Afrique : vers de nouvelles perspectives, *La communication pour le développement en durable en Afrique*, Presse Universitaire de Côte d'Ivoire (PUCI), p. 21-60.
- MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES-MAROC, 1996, *Impacts du Programme d'Ajustement Structurel*. Direction des Etudes et des Prévisions financières, Novembre 1996, 16 p.
- MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DES AFFAIRES SOCIALES, 2008, *Dynamiques familiales : défis et perspectives*, Edicom, Abidjan, Avril 2008, 104 p.
- MUDENDA G., 1994, Ajustements structurels et programmes de lutte contre la pauvreté en Zambie. *Alternatives Sud*, Vol. 1, n°2, 14 p.
- PITIE J., 1966, Les effets des migrations sur la répartition géographique des sexes. *in: norois*, n°51, p. 415-435.
- QUERRE F., 1995, La radio rurale interactive et le développement en Afrique. *La communication pour le développement en durable en Afrique*, Presse Universitaire de Côte d'Ivoire (PUCI), p.193-213.
- SEMITI A., 1981, Education, aliénation culturelle et problème de développement en Afrique noire, *Anales de l'Université d'Abidjan*, tome IX, Ethno-sociologie, p.157-169.
- TEJADA A., 1994, Introduction de la logique de marché dans le système économique cubain. Appréciations sur les effets sociaux1. *Alternatives Sud*, Vol. 1, n°2, 8 p.
- UNESCO, 1995, *Effets des programmes d'ajustement structurel sur l'éducation et la formation*. Conférence générale vingt-huitième session, Paris, 28 p.
- ZANOU B. et NYANKAWINDEMERA A., 2001, Migration et répartition spatiale de la population en Côte-d'Ivoire. *XXIV Congrès général de la population (18-24 Août 2001)*, Séance 69 : les données du recensement au 21^e siècle, 2001, 13 p.